

Les élections communales du 8 octobre 2006 en Belgique

par Pascal DELWIT, Régis DANDOY & Nicolas DE DECKER *

Le 8 octobre 2006 se sont tenues les élections communales. Celles-ci revêtent toujours une importance marquée en Belgique eu égard au poids des communes dans la structure institutionnelle belge et compte tenu de l'enracinement local des mandataires politiques.

Le scrutin a dégagé un certain nombre d'enseignements intéressants pour la vie politique belge, à une encablure des élections législatives du 10 juin 2007.

Les élections communales sont intervenues dans un contexte institutionnel nouveau, suite à la régionalisation de la loi provinciale et communale. Elles se sont aussi déroulées dans un moment politique marqué, surtout, par les difficultés du VLD dans le spectre politique flamand et du PS, confronté aux « affaires » à Charleroi et au dossier 'Sotegec' à Namur, dans l'espace francophone.

Cette contribution se déclinera en trois temps.

En première approche, nous rappellerons le cadre dans lequel est intervenu le scrutin municipal. Dans un deuxième temps, nous analyserons la performance électorale et politique des partis dans les trois espaces régionaux, flamand, bruxellois et wallon. Enfin, nous envisagerons l'impact des élections communales sur les partis et leur stratégie à l'horizon des élections fédérales du printemps 2007.

* Pascal DELWIT, Régis DANDOY, Nicolas DE DECKER, Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles (ULB).



1. LE CONTEXTE DES ÉLECTIONS COMMUNALES

A. Un nouveau cadre institutionnel

Faisant suite à l'adoption des lois spéciales intégrant le contenu des accords de la Saint-Polycarpe et du Lombard¹, les élections communales pouvaient, pour la première fois depuis l'indépendance, être organisées en fonction de règles distinctes suivant les régions.

En Région flamande et en Wallonie, les débats sur le nouveau droit électoral communal ont été saillants². Dans un premier temps, on a même pu anticiper un bouleversement spectaculaire en Flandre³ dès lors que les partis y avaient conclu un accord sur le principe de l'élection directe du bourgmestre.

En Région wallonne, Charles Michel, ministre de l'Intérieur du gouvernement régional wallon jusqu'en juin 2004, avait promu un mode de scrutin à deux tours proche des règles prévalant pour les élections municipales françaises.

Au final néanmoins, les propositions les plus radicales ont été abandonnées et la structure du droit électoral communal est restée dans une large mesure commune aux trois régions du pays : le mode de scrutin est demeuré un scrutin de liste à la proportionnelle, avec une dévolution des sièges réalisée à l'aide du diviseur Imperiali. Il n'empêche, plusieurs nouveautés méritent d'être relevées.

D'abord pour l'ensemble des communes, le roi ne nomme plus les bourgmestres. Ceux-ci sont désormais désignés par les exécutifs régionaux.

C'est sans doute côté wallon que les modifications apparaissent les plus notables. La nouvelle donne qui a certainement été la plus relevée concerne la désignation automatisée du bourgmestre, et non pas son élection directe. Le bourgmestre est automatiquement la personnalité ayant décroché le plus de voix de préférence de la principale liste du pacte de majorité noué après le scrutin.

Une deuxième modification importante doit être épinglée : la possibilité d'une motion de méfiance constructive au terme de dix-huit mois de législature et maximum et quinze mois avant la fin de la législature tant par rapport au collègue que vis-à-vis de ses membres. Désormais, le collège des bourgmestre et échevins, renommé *Collège communal* (en raison de l'entrée du Président du CPAS en son sein, cf. *infra*), peut être défait en cours de législature : « Lorsqu'elle concerne l'ensemble du Collège, la motion doit être déposée par la moitié au moins des conseillers de chaque groupe politique formant une majorité alternative. Dans ce cas, la présentation d'un successeur au collège constitue un nouveau pacte de majorité. Lorsqu'elle concerne un ou plusieurs membres du Collège, elle doit être déposée par la moitié au moins des conseillers de chaque groupe politique participant au pacte de majorité »⁴.

Cette nouvelle règle introduit ainsi une possibilité de sortir d'une éventuelle paralysie. En même temps, elle génère une insécurité nouvelle dans le travail et la continuité de la majorité communale.

Un troisième changement doit être mentionné : le législateur wallon a supprimé l'utilisation du pot commun des votes de liste, qui était déjà pondéré de moitié, pour établir l'ordre des suppléants. Celui-ci est dorénavant établi sur la seule base des voix de préférence.



Quatrièmement, les règles relatives à la parité ont été confortées. Il doit nécessairement y avoir une personne de chaque genre parmi les deux premiers candidats.

Enfin, soulignons que le Président du CPAS siège désormais dans le collège communal.

En Flandre, après l'annonce de bouleversements spectaculaires, la réforme s'est finalement avérée très modérée. La principale modification intervenue concerne l'effet dévolutif de la case de la tête. Contrairement à la situation wallonne, il a été maintenu pour la désignation des suppléants. En revanche, il est désormais pondéré à un tiers. L'impact de la voix de préférence est donc augmenté.

Compte tenu de son statut bilingue, l'introduction de changements s'avérait plus délicate dans le droit électoral communal de la région de Bruxelles-capitale. Il n'est donc guère étonnant que le décret *Démocratie locale* de la Région bruxelloise reproduise presque fidèlement le droit électoral tel qu'il se déclinait avant la régionalisation de la loi communale et provinciale.

Outre les changements induits par les nouveaux décrets régionaux, le scrutin communal du 8 octobre 2006 éprouvait aussi une nouvelle loi : la possibilité pour les étrangers, non-ressortissants de l'Union européenne, en séjour régulier depuis cinq ans au moins, de s'inscrire sur les listes et de voter. L'octroi du droit de vote aux étrangers non-ressortissants de l'UE était intervenu en 2004 au terme d'un processus chaotique, qui avait valu une crise dans la formation du Premier ministre⁵.

Quel a été l'impact de la mesure ? Sur les 108 617 électeurs étrangers potentiels, 17 605 (15,71%) ont accompli la démarche d'inscription et, pour la très grande majorité d'entre eux, de vote. Pour ce qui a trait aux ressortissants de l'Union européenne, la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales et de voter intervenait pour la deuxième fois. Sur les 529 878 ressortissants de l'Union européenne potentiellement électeurs, 110 974 ont accompli une démarche d'inscription sur les listes.

B. Le contexte socio-politique

Synthétiser l'ensemble du contexte socio-politique entourant le scrutin municipal est évidemment chose impossible. Trois données principales méritent sans doute d'être épinglées.

1. En dépit de son caractère supposé local, l'ensemble des acteurs politiques ont appréhendé l'élection communale du 8 octobre 2006 comme un test grandeur nature quelques mois avant les élections fédérales. Ce scrutin a d'ailleurs eu un caractère « national » plus prononcé qu'à l'accoutumée.

2. Dans ces conditions, un acteur politique semblait en difficulté à l'approche du scrutin, le parti socialiste. Depuis septembre 2005, le PS était en difficulté dans deux espaces communaux cruciaux : Charleroi et Namur. A Charleroi, le dossier de la Carolorégienne, rendu public par le conseiller-député libéral Olivier Chastel provoqua un véritablement tremblement de terre. Dans un premier temps, cela mena aux retraits de compétences ou démissions de trois échevins socialistes : Claude Despiegeleer, André Liesse et Serge van Bergen. Dans un deuxième temps, l'onde de choc atteignit l'homme fort de la ville, Jean-Claude Van Cauwenberghe, Ministre-Président de la Région wallonne. Ce dernier démissionna à son tour, conduisant Elio Di Rupo



à cumuler la Ministre-Présidence de la Région wallonne et la présidence du parti socialiste. Dans un autre dossier, celui de l'ICDI, l'Intercommunale de traitement de déchets, un autre échevin socialiste, Lucien Cariat, fut aussi mis sur la touche et inculpé.

A Namur, le bourgmestre, Bernard Anselme, fut accusé de conflit d'intérêts. « D'une part, parce qu'il présidait la société d'habitations sociales La Joie du Foyer gérée par son fils. (...) D'autre part parce que le bureau d'études Sotegec, administré par sa compagne, a obtenu nombre de marchés publics attribués par la ville »⁶, le tout sur fond de guerre fratricide entre les deux hommes forts socialistes du namurois Bernard Anselme et Jean-Louis Close.

3. Dans le spectre politique flamand, c'est l'état du parti du Premier ministre, le VLD, qui suscitait l'interrogation. Plafonnant à 17-18% des intentions de vote, les libéraux flamands paraissaient englués dans des conflits internes et incapables de sortir de la crise qui les avait frappés en 2004.

4. Enfin, rappelons que les élections provinciales sont organisées au même moment que le scrutin communal. Les enjeux y sont moins visibles et saillants pour les électeurs. Mais la question des majorités dans les députations permanentes est traditionnellement une problématique importante pour les partis et les mandataires politiques.

2. LES RÉSULTATS

Eu égard à ces éléments, quel regard peut-on porter sur le résultat des élections communales ? Il est très difficile de porter une appréciation d'ensemble sur les 589 communes. Pour tenter d'isoler des tendances, nous analysons la situation dans les trois espaces régionaux : Flandre, Wallonie et Bruxelles. Pour ce faire, nous examinons les performances de chaque parti à l'aune d'une appréciation électorale et d'une appréciation politique dans les trente principales communes, d'un point de vue démographique, dans chaque espace. Certes, il ne s'agit, en Wallonie, que de 11,45% des communes et, en Flandre, de 9,74% d'entre elles. Mais rapporté au poids démographique, cela concerne 34,68% de l'électorat flamand et 42,66% de l'électorat wallon.

L'évaluation électorale est fondée sur une comparaison contextualisée des résultats avec la situation d'octobre 2000. Le jugement politique s'établit sur la comparaison du nombre de participations aux exécutifs communaux et le total de mairies décrochées. L'analyse des résultats n'est pas toujours aisée dans la mesure où nous avons parfois affaire à des cartels électoraux en 2000 ou/et en 2006. Quand la situation se présente, il s'agit d'une proposition de résultat désagrégée, qui est soulignée dans la colonne.



2.1. La région flamande

La reconquête du CD&V ?

*La Flandre plus orange*⁷. Telle est en substance, une des idées qui ont dominé le commentaire et l'analyse politiques au lendemain du scrutin. Et le leader de fait du CD&V, le Ministre-Président de la Région flamande, Yves Leterme s'est attribué une victoire électorale⁸.

En est-il ainsi ? Pour apprécier correctement le résultat du CD&V, rappelons que le scrutin municipal d'octobre 2000 s'était situé dans un temps politique peu porteur pour ce qui était encore à l'époque le Christelijke Volkspartij (CVP). Le parti avait enregistré sa plus mauvaise performance aux élections nationales et régionales du 13 juin 1999. Fait historique, le CVP avait été devancé à la Chambre des représentants par une autre formation politique, le VLD. Et, tout aussi marquant, les démocrates chrétiens venaient d'être envoyés dans l'opposition après 41 années de participation au pouvoir⁹. Comparé à l'élection du 13 juin 1999, le scrutin communal d'octobre 2000 s'était révélé meilleur¹⁰. Mais cette observation n'était guère surprenante, l'implantation démocrate chrétienne dans les communes a toujours débouché sur des résultats plus avantageux au plan local qu'à l'échelle nationale. Dans l'ensemble, le CVP avait sauvé la mise, mais guère mieux.

Une autre donnée doit être épinglée. Dans nombre de communes, le CD&V s'est présenté en cartel avec la Nieuwe Vlaamse Alliantie (N-VA), la composante la plus importante issue de l'implosion de la Volksunie¹¹. Il est donc fréquent que l'on compare le score du cartel CD&V-N-VA avec celui du CVP.

Dans cette perspective, la représentation d'une victoire électorale du CD&V mérite à tout le moins d'être relativisée. A l'examen des trente plus grandes communes flamandes, on note une progression dans seize communes et un recul dans quatorze.

Si l'on se rapporte aux sièges, les démocrates chrétiens flamands perdent au moins un siège dans onze communes et en conquièrent au moins un dans treize.

En décomposant plus avant les scores du CD&V(N-VA), certaines indications sont révélatrices. D'abord, il apparaît que le CD&V demeure très faible dans les grands centres urbains. A Anvers, en dépit de l'alliance avec la N-VA, les démocrates chrétiens restent au résultat plancher d'octobre 2000. A Gand, ils sont même en recul. Dans les dix communes les plus importantes de Flandre, le CD&V(N-VA) ne franchit la barre des 30% qu'à deux reprises ; à Courtrai et à Bruges. Il n'atteint nulle part la barre des 40%. En revanche dans les dix communes suivantes, il atteint le seuil des 30% à neuf reprises et celui des 40% en quatre circonstances. Et dans le dernier tiers, les 30% sont franchis dans quatre communes.

Quand elles ont lieu, ses progressions sont les plus notables dans les entités où le maire sortant est démocrate chrétien : Bruges, Waregem, Roulers, Brasschaat ou encore Ypres. Néanmoins, le mouvement n'est pas systématique. A Courtrai, malgré l'alliance avec la N-VA, le CD&V a perdu sa majorité absolue. A Turnhout, la liste conduite par le bourgmestre Hendrickx perd plus de quatre points.

Bref, même si l'analyse centrée sur les principales communes recèle des limites, il y a loin du triomphe électoral pour les démocrates chrétiens flamands surtout si l'on garde en mémoire le résultat mitigé de 2000 et la fréquente alliance avec la N-VA en octobre 2006.

**Résultats du CD&V (N-VA) aux élections communales de 2006 (Flandre)**

	2000		2006		Evolution	
Anvers	11,12	6	11,17	6	0,05	0
Gand	17,93	10	15,83	8	-2,10	-2
Bruges	35,97	19	38,86	20	2,89	1
Louvain	22,73	11	26,67	13	3,94	2
Alost	20,98	9	21,30	9	0,32	0
Courtrai	45,07	21	39,98	18	-5,09	-3
Malines	22,15	9	20,29	8	-1,86	-1
Ostende	15,43	6	14,07	5	-1,36	-1
Hasselt	21,34	9	24,69	10	3,35	1
Saint-Nicolas	23,10	10	26,67	11	3,57	1
Roulers	37,55	16	41,74	18	4,19	2
Genk	46,01	21	45,64	20	-0,37	-1
Beveren	39,20	15	44,38	17	5,18	2
Termonde	25,19	9	32,55	13	7,36	4
Heist-op-den-Berg	35,14	14	32,72	13	-2,42	-1
Saint-Trond	35,48	13	34,37	12	-1,11	-1
Turnhout	35,19	13	30,84	12	-4,35	-1
Dilbeek	21,43	8	28,98	10	7,55	2
Beringen	32,06	12	31,92	12	-0,14	0
Waregem	50,55	18	60,66	23	10,11	5
Ninove	20,24	7	22,91	8	2,67	1
Brasschaat	29,88	11	36,88	13	7,00	2
Ypres	47,37	19	52,31	19	4,94	0
Lokeren	23,08	8	25,27	8	2,19	0
Knokke-Heist	14,13	5	10,94	4	-3,20	-1
Geel	52,23	19	51,63	20	-0,60	1
Hal	28,71	10	34,19	12	5,48	2
Tirlemont	20,14	6	19,58	6	-0,56	0
Grimbergen	30,60	11	30,14	10	-0,46	-1
Lierre	23,84	8	19,37	7	-4,47	-1



Suite aux élections locales de 2000, le CVP avait réussi à s'établir dans vingt-cinq collèges et à enlever le poste de bourgmestre dans quatorze d'entre eux. Compte tenu de ses résultats, mais aussi de l'affaiblissement libéral (cf. *infra*) et du *potentiel de chantage* du Vlaams Belang¹², le CD&V a amélioré cette performance politique.

Il est désormais présent dans vingt-huit collèges des trente principales communes flamandes et a conquis le maïorat dans seize d'entre elles : Bruges, Alost, Courtrai, Roulers, Genk, Beveren, Dendermonde, Heist-op-Den-Berg, Turnhout, Waregem, Ninove, Brasschaat, Ypres, Geel, Hal, et Grimbergen.

À l'aune de cette observation, le parti démocrate chrétien se décline plus comme un vainqueur *politique* de l'élection communale que comme un gagnant *électoral*.

Les progrès socialistes ?

À l'instar du CVP, le SP était parti aux élections d'octobre 2000 le moral dans les talons. Le scrutin national et régional de juin 1999 avait été calamiteux pour les socialistes flamands, qui y décrochaient leur plus mauvais score. Toutefois, le Socialistische Partij avait aussi réussi à sauver l'essentiel, notamment en conservant les mairies des principales communes flamandes : Anvers, Gand, Louvain, Ostende, Hasselt ou Saint-Nicolas. Il avait néanmoins dû abandonner le maïorat de Malines à Bart Somers (VLD) et, d'une manière générale, avait enregistré un recul électoral marqué.

Pour ce qui a trait à l'élection communale d'octobre 2006, le SP.a s'est très fréquemment présenté en cartel avec Spirit, l'héritier libertaire de la Volksunie, mais aussi occasionnellement avec Groen !, ce qui complexifie quelque peu la comparaison entre les deux élections.

Pour le SP.a, on retiendra de l'élection communale d'octobre 2006, la spectaculaire progression de sa liste à Anvers. Emmenée par le bourgmestre Patrick Janssens, ancien président du parti, la liste socialiste a presque doublé son score et sa représentation au Conseil communal. Plus encore, elle devance la liste du Vlaams Belang, et Patrick Janssens (71 289) dépasse Philip Dewinter (62 642) en nombre de voix de préférence.

Au-delà de cet exceptionnel résultat, comment se décline la performance du SP.A (Spirit) dans cette élection ?

Globalement, les socialistes flamands sont en progrès. Ils évoluent positivement dans vingt-et-une des trente principales localités alors qu'ils régressent dans neuf d'entre elles. À l'aune de la distribution en sièges, l'avancée concerne dix-huit communes et le recul huit.

Ce qui marque surtout le résultat socialiste, c'est l'ampleur des avancées électorales dans plusieurs communes, notamment parmi les plus importantes : Anvers, Gand, Louvain, Malines, Saint-Nicolas, Genk... Dans certains cas, on peut parler de 'retour à la normale' – Louvain ou Malines, par exemple. Mais parfois, le score est véritablement une évolution notable.

En miroir du CD&V, le score socialiste apparaît d'autant meilleur que la taille démographique de l'entité est élevée : le SP.a (Spirit) franchit la barre des 30% dans six des dix communes les plus imposantes et il n'atteint pas le cap des 20% que dans deux d'entre elles.

**Résultats du SP.a (Spirit) aux élections communales de 2006**

	2000		2006		Evolution	
Anvers	19,49	12	35,28	22	15,79	10
Gand	25,07	14	31,58	17	6,51	3
Bruges	23,60	12	24,25	12	0,65	0
Louvain	31,70	15	38,12	19	6,42	4
Alost	20,92	9	19,25	8	-1,67	-1
Courtrai	15,52	6	17,96	7	2,44	1
Malines	16,60	7	20,05	8	3,45	1
Ostende	42,74	20	45,67	20	2,93	0
Hasselt	38,02	17	39,50	18	1,48	1
Saint-Nicolas	27,20	12	32,83	13	5,62	1
Roulers	15,22	5	15,80	6	0,58	1
Genk	16,04	6	21,28	9	5,23	3
Beveren	9,51	2	12,27	4	2,76	2
Termonde	26,47	10	20,19	8	-6,28	-2
Heist-op-den-Berg	13,79	4	11,81	4	-1,98	0
Saint-Trond	31,16	12	26,34	9	-4,82	-3
Turnhout	14,95	5	16,71	6	1,76	1
Dilbeek	3,69	0	4,19	1	0,50	1
Beringen	27,82	10	31,58	12	3,76	2
Waregem	14,37	5	12,30	4	-2,07	-1
Ninove	16,90	5	12,46	4	-4,44	-1
Brasschaat	5,79	1	12,36	4	6,57	3
Ypres	17,42	6	17,90	5	0,48	-1
Lokeren	8,39	2	10,16	3	1,77	1
Knokke-Heist	7,98	2	4,74	0	-3,24	-2
Geel	11,05	3	13,51	4	2,46	1
Hal	20,42	7	18,40	6	-2,02	-1
Tirlemont	29,58	10	38,64	13	9,06	3
Grimbergen	7,05	1	3,55	1	-3,49	0
Lierre	10,35	3	15,55	5	5,20	2



A contrario, dans le dernier tiers des trente localités considérées, il ne franchit la barre des 30% qu'à une reprise et il s'avère incapable d'atteindre au moins 20% dans les neuf autres.

Ayant sauvé l'essentiel aux élections 2000, le Socialistische Partij était entré dans treize majorités des trente premières villes flamandes en détenant le maïorat dans huit d'entre elles, notamment les plus importantes.

Sa performance électorale et les autres éléments du contexte électoral mentionnés lui ont-ils permis d'accroître son influence politique ?

La réponse est positive. Les socialistes flamands sont désormais parties prenantes à quinze collèges et décrochent neuf bourgmestres. S'ils ont perdu la mairie de Dendermonde suite au départ de Norbert De Batselier à la Banque nationale de Belgique, ils ont emporté celles de Beringen et de Tirlemont, qui s'ajoutent donc à Anvers, Gand, Ostende, Louvain, Hasselt, Saint-Nicolas et Saint-Trond.

Une défaite libérale ?

Contrairement aux partis démocrate chrétien et socialiste, le VLD était, en octobre 2000, dans une situation radieuse. Il avait obtenu un très bon résultat aux élections de juin 1999, de manière inattendue avait devancé le CVP à la Chambre, et était parvenu à décrocher le poste de Premier ministre.

Le scrutin municipal du 8 octobre 2000 avait dans une large mesure confirmé cet état de grâce, quand bien même il s'agit là de l'élection la moins porteuse pour le VLD. Le résultat avait été bon et le VLD était parvenu à conquérir la très importante mairie de Malines. Dans la comparaison, le rapport s'établit avec un point de repère élevé. Comme ses coreligionnaires démocrate chrétien et socialiste, le VLD s'est aussi présenté régulièrement en cartel avec Vivant, son partenaire des élections régionales de juin 2004. A Saint-Trond, la liste libérale était par exemple conduite par le président de Vivant (et du club de football), Roland Duchatelet.

Compte tenu de la performance enregistrée par les libéraux aux élections régionales du 13 juin 2004 et des indications des sondages, nombre d'observateurs annonçaient un scrutin particulièrement difficile pour le parti du Premier ministre. Cette anticipation s'est-elle vérifiée ?

Dans une très large mesure. Les libéraux connaissent un recul électoral, souvent très significatif, dans les trente principales localités de Flandre. A Anvers, Louvain, Roulers, Turnhout ou Tirlemont, le VLD perd plus de sept points. A Alost, la décision d'écarter la bourgmestre sortante lui coûte douze points. A Lier, Marleen Vanderpoorten subit un revers cuisant avec la perte de plus de douze points.

Le VLD enregistre cependant quelques satisfactions symboliques. A Gand, où Guy Verhofstadt poussait la liste, le VLD connaît un *statu quo*. A Malines, le Président Bart Somers fait un score honorable avec une liste de cartel. Néanmoins, elles cachent difficilement l'ample mouvement de retrait du VLD à l'occasion de ce scrutin même si, rappelons-le, la comparaison avec 2000 n'est pas avantageuse pour le VLD. Les libéraux perdent des sièges dans quinze communes alors qu'ils n'en gagnent que dans trois.

*Résultats du VLD aux élections communales de 2006*

	2000		2006		Evolution	
Anvers	16,95	10	9,70	5	-7,25	-5
Gand	21,03	11	21,04	11	0,01	0
Bruges	16,99	8	11,53	5	-5,46	-3
Louvain	18,88	8	11,24	4	-7,64	-4
Alost	30,68	14	18,54	8	-12,14	-6
Courtrai	18,52	8	21,48	9	2,96	1
Malines	17,96	8	22,01	10	4,05	2
Ostende	19,71	8	16,07	6	-3,64	-2
Hasselt	14,49	5	12,29	4	-2,20	-1
Saint-Nicolas	13,55	5	9,60	3	-3,95	-2
Roulers	20,33	8	13,16	5	-7,17	-3
Genk	14,36	6	8,53	2	-5,83	-4
Beveren	13,50	5	10,11	3	-3,39	-2
Termonde	18,41	7	13,16	5	-5,25	-2
Heist-op-den-Berg	15,58	5	13,13	4	-2,45	-1
Saint-Trond	21,24	7	21,80	7	0,56	0
Turnhout	21,26	7	13,39	4	-7,87	-3
Dilbeek	36,57	14	34,63	13	-1,94	-1
Beringen	14,71	4	9,87	3	-4,84	-1
Waregem	11,50	4	12,33	4	0,83	0
Ninove	33,12	12	32,93	12	-0,19	0
Brasschaat	22,82	8	16,31	5	-6,51	-3
Ypres	14,99	5	11,18	3	-3,81	-2
Lokeren	44,03	16	37,93	14	-6,10	-2
Knokke-Heist	16,96	6	17,81	6	0,85	0
Geel	14,66	4	10,35	3	-4,31	-1
Hal	17,98	6	15,35	5	-2,63	-1
Tirlemont	30,75	11	21,75	7	-9,00	-4
Grimbergen	19,85	7	20,74	6	0,89	-1
Lierre	31,98	11	19,78	7	-12,20	-4



Contrairement au CD&V ou au SP.a, on ne relève pas de tendances marquantes en fonction de la taille de la commune. On parlera plutôt de zone de forces bien connues – la Flandre orientale – et d’espaces moins porteurs – Anvers.

A l’issue des élections communales d’octobre 2000, le VLD était doté de sept mairies parmi les trente communes flamandes les plus importantes et prenait part à douze autres majorités communales.

Son affaïssement électoral ne lui a pas permis de conserver cet acquis. Le VLD a en effet perdu trois postes de bourgmestre : à Alost où l’exclusion d’Anny De Maght lui a été fatale, à Ninove et à Tirlemont. Globalement, il se retrouve dans seize majorités dont quatre où il détient le maïorat : Malines, Dilbeek, Lokeren et Lierre. Il y a donc emphase entre le recul observé aux élections et le déclin de la performance politique.

Des doutes au Vlaams Belang ?

L’état du Vlaams Belang aux élections communales du 8 octobre 2006 et sa capacité éventuelle à briser le cordon sanitaire étaient indubitablement deux des éléments qui étaient le plus scrutés.

Au lendemain du scrutin municipal, deux interprétations se sont données à voir concernant le résultat du Vlaams Belang. La première s’inscrit dans une optique d’irrésistible ascension du Vlaams Belang. Elle prend appui sur une observation pertinente : comparée aux élections communales d’octobre 2000, la progression est tangible sinon remarquable d’un double point de vue. Dans les trente communes sélectionnées, le Vlaams Belang grimpe en vingt-neuf circonstances et conquiert au moins un siège dans vingt-cinq localités. Au surplus, et cet élément a été fort commenté, le Vlaams Belang a fortement pénétré et accru son implantation dans les zones rurales, qui s’offraient moins aisément à lui jusqu’alors.

Cette représentation a été contrebalancée par un autre ordre d’analyses, prenant appui sur deux observations. D’abord, le Vlaams Belang a connu deux revers symboliquement marquants. A Anvers en dépit de son cartel avec Vlot, le parti fondé par Hugo Coveliers, le Vlaams Belang plafonne. Surtout, il s’est fait doubler comme premier parti de la métropole par le SP.a et Filip Dewinter s’est aussi fait dépasser en voix de préférence par Patrick Janssens. Personnalité la plus emblématique du Vlaams Belang, Filip Dewinter doit abandonner son rêve de ceindre l’écharpe mayorale. A Gand, l’extrême droite recule par rapport à 2000 et perd deux sièges. Pour la première fois, de manière aussi nette, le Vlaams Belang doit s’expliquer en interne et en externe sur cet ‘insuccès’.

La deuxième observation est à interpréter avec prudence. La progression d’ensemble du Vlaams Belang apparaît beaucoup plus modeste si on la met en relation avec le score enregistré au scrutin régional du 13 juin 2004. Le fait est incontestable. Soulignons toutefois, qu’en 2004, la performance du Vlaams Belang était exceptionnelle. Il s’impose donc de relativiser cette dernière observation. Mais se repose quand même la question du *plafond sociologique* : le Vlaams Belang l’a-t-il atteint en juin 2004 ? Si tel était bien le cas, la gestion interne des lendemains électoraux s’annonce sans doute périlleuse pour le Vlaams Belang.

**Résultats du Vlaams Belang aux élections communales de 2006**

	2000		2006		Evolution	
Anvers	32,95	20	33,51	20	0,56	0
Gand	19,54	11	18,05	9	-1,49	-2
Bruges	10,43	4	16,24	8	5,81	4
Louvain	7,53	2	11,60	5	4,07	3
Alost	13,87	5	22,81	10	8,94	5
Courtrai	9,59	3	14,42	6	4,83	3
Malines	25,58	11	26,46	11	0,88	0
Ostende	9,67	3	16,82	7	7,15	4
Hasselt	7,81	2	13,92	5	6,11	3
Saint-Nicolas	19,45	8	26,55	11	7,10	3
Roulers	9,60	3	16,63	6	7,03	3
Genk	10,06	4	16,64	6	6,58	2
Beveren	19,97	7	27,10	9	7,13	2
Termonde	11,99	4	19,00	7	7,01	3
Heist-op-den-Berg	9,47	3	13,38	4	3,91	1
Saint-Trond	7,04	1	14,46	4	7,42	3
Turnhout	13,86	4	19,17	7	5,31	3
Dilbeek	8,38	2	13,23	4	4,85	2
Beringen	20,65	7	24,26	8	3,61	1
Waregem	8,23	2	9,56	2	1,33	0
Ninove	12,86	4	23,61	8	10,75	4
Brasschaat	20,15	7	26,10	9	5,95	2
Ypres	6,48	1	13,58	4	7,10	3
Lokeren	15,17	5	19,86	6	4,69	1
Knokke-Heist	10,44	3	11,43	3	0,99	0
Geel	9,86	2	15,27	5	5,41	3
Hal	11,20	3	18,38	6	7,18	3
Tirlemont	10,96	3	13,93	4	2,97	1
Grimbergen	13,48	4	21,90	7	8,42	3
Lierre	19,61	6	24,16	9	4,55	3



Politiquement, le Vlaams Belang a échoué dans un de ses objectifs premiers : rompre le cordon sanitaire. Comme en octobre 2000 pour le Vlaams Blok, le Vlaams Belang n'a pas été capable de 's'introduire' dans une majorité communale et d'initier un éventuel mouvement vers l'échelon régional. Cette donnée confine toujours le parti d'extrême droite à la périphérie du système et lui maintient voire lui redonne un caractère stigmatisant qu'il était peut-être en passe de perdre. La gestion interne et électorale de cette dimension ne sera pas aisée.

Une 'périphérisation' du système confirmée pour Groen ! ?

Pour Groen !, l'élection communale du 8 octobre 2006 se présentait comme pleine de dangers. Pour trois raisons principalement. D'abord, le scrutin municipal se décline comme le moins porteur pour Groen ! Il met en confrontation des militants locaux à l'aura de notables communaux bien implantés. Ensuite, en raison de la comparaison qui serait opérée avec l'élection intervenue en octobre 2000. Dans la foulée de sa performance aux élections nationales et régionales du 13 juin 1999, Agalev avait réalisé une bonne performance aux élections communales. Il paraissait d'emblée peu probable que les verts flamands puissent sortir avantageusement de cette comparaison. Enfin, et peut-être surtout, parce que compte tenu du diviseur Imperiali à l'œuvre pour la dévolution des sièges aux élections communales, Groen ! risquait d'être absent d'un nombre important de conseils communaux en Flandre. Pour contenir cet éventuel mouvement, Groen ! s'est régulièrement présenté en cartel ; le plus souvent avec le SP.a-Spirit mais occasionnellement aussi avec le VLD, comme à Malines par exemple.

Dans l'ensemble, les craintes de Groen ! se sont vérifiées. Quand il se présentait seul, le parti vert flamand a régulièrement été incapable de décrocher le moindre siège. Outre la perte d'influence et de rayonnement induite par ce résultat, cette situation est démoralisante pour des adhérents et militants fortement secoués depuis la sévère défaite électorale du 18 mai 2003¹³.

Dans les trente communes les plus importantes de Flandre, le recul de Groen ! est pleinement corroboré. Il est dramatique dans le cas anversois. Groen ! y perd 57% de ses voix et deux tiers de sa représentation au Conseil communal. Plus généralement, Groen ! recule dans vingt-quatre localités sur vingt-neuf communes analysées – il ne se présentait pas à Beringen – et perd des sièges dans dix-sept. Il ne progresse que dans ces cinq communes, parfois grâce au Cartel, et ne conquiert des sièges que dans une entité, mais pas n'importe laquelle : Gand, la *ville qui monte* en Flandre.

De manière emblématique, Groen ! se retrouve sans sièges dans cinq des trente communes les plus importantes de Flandre : à Beringen, Waregem, Ypres, Knokke-Heist et Lierre. Et il ne décroche qu'un seul mandat dans quatorze d'entre elles.

Sa pénétration dans l'électorat jeune à fort capital scolaire et culturel semble aussi confirmée dès lors qu'il enlève ses meilleurs scores dans les principales villes universitaires flamandes : Gand et Louvain.

**Résultats de Groen ! aux élections communales de 2006**

	2000		2006		Evolution	
Anvers	11,07	6	4,71	2	-6,36	-4
Gand	9,11	4	12,06	6	2,95	2
Bruges	8,35	3	6,45	2	-1,90	-1
Louvain	13,90	6	11,30	4	-2,60	-2
Alost	6,70	2	4,70	1	-2,00	-1
Courtrai	7,42	2	5,56	1	-1,86	-1
Malines	8,71	3	4,40	2	-4,31	-1
Ostende	4,51	1	5,97	1	1,46	0
Hasselt	13,42	6	8,78	4	-4,64	-2
Saint-Nicolas	6,68	2	2,53	1	-4,16	-1
Roulers	9,24	3	6,56	1	-2,68	-2
Genk	5,63	1	2,36	1	-3,27	0
Beveren	5,40	2	6,14	2	0,74	0
Termonde	5,53	1	4,05	1	-1,48	0
Heist-op-den-Berg	5,52	1	2,95	1	-2,57	0
Saint-Trond	4,10	1	2,93	1	-1,17	0
Turnhout	14,74	4	10,80	3	-3,94	-1
Dilbeek	7,44	2	4,19	1	-3,25	-1
Beringen					0,00	0
Waregem	5,35	1	3,58	0	-1,77	-1
Ninove	7,10	1	5,61	1	-1,49	0
Brasschaat	10,14	3	7,57	2	-2,57	-1
Ypres	5,44	1	5,04	0	-0,40	-1
Lokeren	7,82	2	6,78	2	-1,04	0
Knokke-Heist	7,69	1	3,31	0	-4,38	-1
Geel	8,52	2	6,17	1	-2,35	-1
Hal	6,29	1	5,14	1	-1,15	0
Tirlemont	5,34	1	6,10	1	0,76	0
Grimbergen	10,14	3	10,66	3	0,52	0
Lierre	8,94	2	4,78	0	-4,16	-2



Les verts flamands ont-ils connu une érosion de leur influence politique parallèle à celle de leur courbe électorale ? En octobre 2000, Agalev était entré dans cinq des trente collèges analysés : à Anvers, Malines, Hasselt, Beveren, et Brasschaat. Six ans plus tard, Groen ! est sorti des majorités à Anvers, Beveren et Brasschaat. En revanche, il a rejoint le collège de Saint-Nicolas et Saint-Trond. Le ‘seuil’ de crédibilité politique s’est donc aussi érodé et les verts doivent constater qu’ils ne participent à quatre collèges que par la grâce de leur présence sur une liste de cartel, tantôt avec le SP.a, tantôt avec le VLD.

2.2. La Wallonie

Une Wallonie moins rouge ?

A l’occasion du scrutin communal d’octobre 2000, le parti socialiste avait interrompu une série de défaites électorales. Après les revers aux élections communales de 1994, nationales et régionales de 1995 et 1999, le PS avait renoué avec le succès sous la direction de son nouveau président. Cette nouvelle phase positive s’était aussi concrétisée lors des élections fédérales du 18 mai 2003 et régionales du 13 juin 2004.

Pour autant, le scrutin communal d’octobre 2006 était vu avec appréhension par l’état-major socialiste eu égard aux difficultés encourues dans deux communes wallonnes emblématiques. A Charleroi, nous l’avons mentionné, la majorité socialiste avait connu une véritable descente aux enfers, enfilant rebondissement après rebondissant dans la foulée des dossiers de la Carolo et de l’ICDI. A Namur, Bernard Anselme était épinglé pour l’attribution de marchés à la Sotegec alors que sa compagne est administratrice de la société. Bref, les mois précédant le scrutin furent pénibles pour le PS même si les dernières semaines avant le 8 octobre furent plus calmes. Le PS, comme parti, allait-il payer la note ou les revers seraient-ils confinés aux communes dans la tourmente ?

A l’examen des résultats, la réponse à cette alternative en forme de question est ambivalente. Le parti socialiste a effectivement fortement reculé à Charleroi et à Namur (respectivement moins 13 points de pour-cent et moins 7,5 points de pour-cent). Mais le recul n’est pas confiné à ces deux villes. Dans d’autres entités, certains revers sont marquants : à Mons (-9,8 points), à La Louvière (-14,28 points) ou à Wavre (-10 points). Cependant, l’élection communale ne se décline pas comme une suite de revers. Pour dix-sept reculs, on recense aussi treize progressions. Ramenée aux mandats municipaux, le PS perd au moins un siège en dix-sept circonstances et en gagne au moins un dans neuf cas.

Deux dimensions doivent être mises en évidence dans l’analyse de ces résultats discordants. D’abord, la dimension territoriale : les reculs sont fréquents dans le Hainaut, singulièrement, dans l’ancien bassin minier et sidérurgique, et dans le Brabant wallon, particulièrement à Wavre et Ottignies Louvain-La-Neuve. En revanche, le PS obtient de très bons résultats dans les communes de la province de Liège, dont les plus importantes ; Liège, Seraing, Verviers, Flémalle. Ensuite, la nature de la concurrence joue manifestement. Lorsque le Front national est capable de déposer une liste, les socialistes enregistrent presque systématiquement un recul.

**Résultats du parti socialiste aux élections communales de 2006**

	2000		2006		Evolution	
Charleroi	51,37	30	38,43	23	-12,94	-7
Liège	34,83	20	37,97	21	3,14	1
Namur	35,94	18	28,51	15	-7,43	-3
Mons	61,35	30	51,55	27	-9,80	-3
Tournai	43,87	19	40,94	18	-2,93	-1
La Louvière	55,99	29	41,71	20	-14,28	-9
Seraing	58,98	28	56,90	26	-2,08	-2
Verviers	33,28	14	36,67	15	3,39	1
Mouscron	26,46	10	31,18	12	4,72	2
Braine-L'Alleud	25,24	8	21,19	7	-4,05	-1
Herstal	51,98	21	50,86	20	-1,12	-1
Châtelet	55,76	21	50,55	20	-5,21	-1
Binche	34,05	11	39,70	14	5,65	3
Wavre	17,27	5	7,31	1	-9,96	-4
Courcelles	41,88	14	36,54	12	-5,34	-2
Sambreville	57,08	19	45,10	16	-11,98	-3
Ath	67,82	22	59,62	19	-8,20	-3
Ans	49,13	17	52,76	18	3,63	1
Waterloo	9,64	2	7,77	1	-1,87	-1
Flémalle	43,34	15	56,86	20	13,52	5
Arlon	26,15	8	30,36	9	4,21	1
Ottignies-Louvain-la-Neuve	15,80	4	13,16	3	-2,64	-1
Nivelles	34,42	10	35,85	10	1,43	0
Soignies	36,30	11	41,20	14	4,90	3
Andenne	64,00	20	59,10	19	-4,90	-1
Oupeye	29,42	9	38,06	12	8,64	3
Saint-Ghislain	52,64	17	53,97	17	1,33	0
Chaufontaine	18,34	5	20,58	5	2,24	0
Rixensart	12,04	3	14,47	4	2,43	1
Gembloux	25,45	7	20,21	6	-5,25	-1



D'un point de vue politique, le PS apparaît comme un (petit) perdant du scrutin à l'examen de nos trente communes tests. A l'issue des élections d'octobre 2000, il avait décroché le maïorats dans vingt d'entre elles et, plus globalement, il était présent dans vingt-cinq majorités.

Il a perdu trois maïorats : le plus important et le plus symbolique, à Namur, mais aussi à Arlon en raison des nouvelles règles électorales entourant la désignation du bourgmestre, et à Nivelles. *A contrario*, il a conquis la maison communale de Binche et d'Oupeye. Au total, il reste présent dans vingt-cinq majorités.

Une nouvelle implantation communale pour les libéraux ?

Traditionnellement, l'élection communale n'est pas la plus facile pour les libéraux, qui sont confrontés à l'implantation forte de personnalités socialistes ou démocrates chrétiennes. Dans le temps, le MR (ou ses prédécesseurs) a progressivement réussi à mieux structurer son ancrage local et à pénétrer les collèges des bourgmestre et échevins¹⁴. En octobre 2000, il avait obtenu une bonne performance d'ensemble. Sa bonne tenue s'était largement exprimée aux élections fédérales de mai 2003, où les libéraux francophones avaient atteint un maximum historique.

Que retenir pour le MR des élections d'octobre 2006 ? Même si le mouvement n'est pas généralisé, le MR a plutôt bien passé le test des élections communales.

A Charleroi, dans la principale ville wallonne, il prend 8,5 points de pour-cent par rapport à 2000 et s'impose désormais comme un acteur qui compte. A Liège, la liste emmenée par Didier Reynders gagne près de cinq points. Plus globalement, le décompte des gains et des pertes dans les trente communes wallonnes les plus peuplées ramène à dix-neuf progressions pour onze tassements électoraux. En sièges, le MR conquiert au moins un siège dans seize localités et en abandonne au moins un dans huit.

Ses deux principales déceptions sont à relever à Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Dans la capitale wallonne, le MR n'a pas tiré profit des difficultés de la liste socialiste et semble, au contraire, avoir été atteint comme partenaire de la majorité sortante. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, la liste emmenée par Jacques Otlet enregistre un sévère recul alors que le MR espérait reconquérir le maïorat.

Au plan politique, le MR se retrouve avec autant de maïorats en 2006 qu'en 2000. S'il a réussi à enlever Nivelles au détriment du ministre André Flahaut, qui convoitait le poste de bourgmestre, il a perdu Rixensart. En 2000, il était présent dans douze collèges. En l'espèce, le MR a élargi quelque peu sa présence dans les nouveaux collèges communaux. Il participe aux responsabilités dans quatorze des trente communes les plus importantes.

**Résultats du Mouvement réformateur aux élections communales de 2006**

	2000		2006		Evolution	
Charleroi	16,15	8	24,64	14	8,49	6
Liège	21,26	11	26,06	14	4,80	3
Namur	20,11	10	18,30	9	-1,81	-1
Mons	15,78	7	16,55	7	0,77	0
Tournai	23,25	9	24,69	10	1,44	1
La Louvière	12,30	5	16,75	7	4,45	2
Seraing	12,36	5	15,69	6	3,33	1
Verviers	17,95	7	16,44	6	-1,51	-1
Mouscron	14,08	5	13,19	4	-0,89	-1
Braine-L'Alleud	43,36	14	50,91	19	7,55	5
Herstal	10,89	3	14,14	4	3,25	1
Châtelet	9,48	2	11,12	3	1,64	1
Binche	11,96	3	6,66	1	-5,30	-2
Wavre	56,57	20	61,65	22	5,08	2
Courcelles	19,79	6	20,31	6	0,52	0
Sambreville	10,64	3	16,73	5	6,09	2
Ath	18,47	5	14,77	4	-3,70	-1
Ans	17,91	5	18,46	5	0,55	0
Waterloo	63,17	21	63,06	22	-0,11	1
Flémalle	8,99	2	11,15	3	2,16	1
Arlon	25,45	7	20,11	6	-5,34	-1
Ottignies-Louvain-la-Neuve	45,07	14	35,94	12	-9,13	-2
Nivelles	32,80	10	36,73	11	3,93	1
Soignies	24,45	7	26,09	8	1,64	1
Andenne	12,33	3	11,04	2	-1,29	-1
Oupeye	16,95	4	14,21	4	-2,74	0
Saint-Ghislain	11,27	2	11,45	2	0,18	0
Chaudfontaine	35,44	11	47,76	15	12,32	4
Rixensart	23,85	7	26,39	8	2,54	1
Gembloux	22,99	6	20,21	6	-2,79	0



Résultats du Centre démocrate humaniste aux élections communales de 2006

	<i>2000</i>		<i>2006</i>		<i>Evolution</i>	
Charleroi	9,61	4	11,4	6	1,79	2
Liège	19,51	10	14,36	7	-5,15	-3
Namur	21,65	11	26,04	13	4,39	2
Mons	10,31	4	11,72	5	1,41	1
Tournai	18,74	7	16,76	7	-1,98	0
La Louvière	13,04	5	13,83	6	0,79	1
Seraing	6,06	1	8,08	2	2,02	1
Verviers	23,28	9	28,73	12	5,45	3
Mouscron	38,33	15	43,75	17	5,42	2
Braine-L'Alleud	11,97	3	14,55	4	2,58	1
Herstal	16,44	5	18,99	6	2,55	1
Châtelet	14,79	5	13,77	4	-1,02	-1
Binche	2,98	1	8,61	3	5,63	2
Wavre	10,12	2	13,69	4	3,57	2
Courcelles	11,05	3	13,09	4	2,04	1
Sambreville	17,74	5	12,57	3	-5,17	-2
Ath	6,62	1	13,51	4	6,89	3
Ans	7,97	1	8,49	2	0,52	1
Waterloo	9,29	2	8,17	2	-1,12	0
Flémalle	11,57	3	13,6	4	2,03	1
Arlon	29,79	9	40,05	12	10,26	3
Ottignies-Louvain-la-Neuve	12,96	3	15,04	4	2,08	1
Nivelles	15,68	4	15,26	4	-0,42	0
Soignies	24,05	7	20,13	6	-3,92	-1
Andenne	12,00	2	14,98	4	2,98	2
Oupeye	33,04	10	33,56	10	0,52	0
Saint-Ghislain	15,77	4	18,92	5	3,15	1
Chaufontaine	16,56	4	22,73	6	6,17	2
Rixensart	18,67	5	5,34	1	-13,34	-4
Gembloux	37,52	12	36,79	11	-0,73	-1



Un CDH revigoré ?

En octobre 2000, le parti social chrétien était allé aux élections communales en proie à des doutes existentiels¹⁵. Un an plus tôt, son score aux élections nationales de juin 1999 l'avait amené à son plancher historique. Par ailleurs, tous les membres du trio magique des années quatre-vingt et nonante – Gérard Deprez, Philippe Maystadt et Melchior Wathelet – l'avaient abandonné.

Sous la houlette de leur nouvelle présidente, Joëlle Milquet, les sociaux chrétiens avaient aussi vécu un recul remarqué aux communales.

Six ans plus tard, c'est un Centre démocrate humaniste quelque peu rasséréiné par sa performance aux élections régionales qui se présentait aux urnes. L'espoir des démocrates humanistes était de confirmer un rebond et de tirer profit de leur participation aux affaires à la Région wallonne et à la Communauté française.

De fait, globalement, le Centre démocrate humaniste a amélioré ses résultats. Dans vingt et une des trente communes les plus significatives d'un point de vue démographique, le score est en progression. Dans neuf communes, les démocrates humanistes enregistrent un recul.

Ramené aux sièges, on relèvera que le CDH enregistre un gain d'au moins un siège dans vingt localités alors qu'il n'en perd au moins un que dans cinq communes. Une ville symbolise le 'renouveau' du CDH : Namur. Avec une progression de plus de quatre points de pour-cent, le CDH est redevenu un acteur essentiel de la capitale wallonne, ce qui lui a permis de ravir le maïorat au PS dans une alliance inédite l'associant à Ecolo et au MR. En revanche, dans une autre ville, à Liège, le CDH subit un nouveau revers en dépit de sa très longue participation au pouvoir.

A l'issue des élections communales d'octobre 2000, l'ancien parti social chrétien détenait le poste de bourgmestre dans deux des trente principales communes wallonnes. Il en détient désormais trois. Il a perdu la mairie d'Oupeye. Mais il a conquis celles de Namur et d'Arlon, chaque fois au détriment du PS.

Plus largement, le CDH est passé de dix présences dans un collège des bourgmestre et échevins à douze participations aux nouveaux collèges communaux. La performance politique des humanistes est donc meilleure qu'en octobre 2000.

Ecolo, une implantation moins ancrée ?

Faisant suite à son éclatant succès aux élections fédérales et régionales de juin 1999, Ecolo avait opéré une percée au scrutin communal d'octobre 2000. Les observateurs s'attendaient donc à une élection difficile pour les verts francophones eu égard à leurs revers électoraux des élections fédérales et régionales de 2003 et 2004¹⁶. En est-il véritablement allé ainsi ? Globalement oui.

Dans vingt-six des trente communes décortiquées, Ecolo est en recul. Il ne progresse qu'en quatre circonstances : Namur, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Rixensart et Gembloux. Examiné à l'aune de la distribution en sièges, Ecolo enregistre une perte d'au moins un siège dans vingt-deux-localités alors qu'il n'en capte au moins un supplémentaire que dans trois.

L'analyse comparée des performances à Charleroi et à Namur est très révélatrice de la structure électorale d'Ecolo. Nous l'avons souligné, le PS était en difficulté dans



ces deux communes et a connu un recul notable. De façon très marquante, Ecolo a su faire mentir le mouvement général et progresser à Namur, ville universitaire, sans tradition industrielle marquée. En revanche, à Charleroi, Ecolo n'engrange rien de la forte perte endurée par le PS. Il passe même sous la barre des dix pour-cent et perd deux sièges.

Electoralement, Ecolo a accueilli avec grande satisfaction le résultat d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Détenteur du maïorat depuis 2000, la liste emmenée par le bourgmestre Jean-Luc Roland n'a nullement été pénalisée. Au contraire, elle progresse en flirtant avec les 30% et engrange le gain d'un siège.

Ecolo ambitionnait de conserver le poste de bourgmestre à Ottignies-Louvain-la-Neuve et d'asseoir sa présence dans les majorités communales. Sur ce plan, l'objectif est atteint. Jean-Luc Roland a conservé le maïorat de la ville universitaire et Ecolo prend part à quatre majorités, soit autant qu'en 2000. S'il a quitté le collège à Oupeye, il est entré dans la nouvelle majorité communale namuroise. Bref, l'impact politique de son recul électoral est limité. Mais le mouvement d'affaissement ne lui a pas permis de progresser dans sa pénétration des collèges communaux.

L'extrême droite, telle un phénix ?

A l'occasion des élections communales d'octobre 1994, la percée du Front national avait frappé les imaginations¹⁷. Le Front national était parvenu à présenter des listes dans trente-six communes wallonnes et à conquérir un total de vingt-six sièges dans onze d'entre elles. Mais ce succès fut sans lendemain. Déjà aux élections de 1999, le Front national enregistrait un recul généralisé. Et sa présence et son résultat aux élections communales d'octobre 2000 avaient été confidentiels.

Six ans plus tard, l'extrême droite francophone paraissait pouvoir brouiller le jeu compte tenu de son regain aux élections fédérales de mai 2003 et régionales de juin 2004. C'était toutefois sans compter sur la faiblesse intrinsèque du Front national. Celle-ci s'est doublement illustrée dans la perspective du 8 octobre. D'abord, le Front national ne fut à même de présenter des listes que dans un nombre très restreint de communes. Dans les trente principales localités wallonnes, il n'a été à même de soumettre des candidats aux électeurs que dans onze communes. A Charleroi, principale ville wallonne et zone de force du parti, sa liste était incomplète. Ensuite, le Front national n'a pas pu mobiliser son principal atout : son acronyme, FN. En effet, le parti avait oublié de préciser le nom et les coordonnées de la personne à même de garantir que les listes déposées au nom du FN était bien certifiées par le parti. A l'exception de Sambreville, le Front national fut obligé de présenter ses listes sous l'étiquette Front-Nat., devant parfois subir la concurrence de micro-dissidences (FNationale, FNB, etc.).

Il n'en reste pas moins qu'à côté de cette faiblesse organisationnelle impressionnante¹⁸, le Front national apparaît comme un réceptacle électoral pour un segment non négligeable d'électeurs. A Charleroi, même si le score est en-deçà des intentions de vote que plusieurs enquêtes lui prédisaient, le FN capte 10% des voix et enlève quatre sièges. Plus généralement, le Front national est cette fois parvenu à décrocher au total dix-neuf sièges dans huit des onze communes où il se présentait.

*Résultats d'Ecolo aux élections communales de 2006*

	2000		2006		Evolution	
Charleroi	11,38	6	8,12	4	-3,26	-2
Liège	15,43	8	12,23	6	-3,20	-2
Namur	17,33	8	20,58	10	3,25	2
Mons	9,86	4	8,65	3	-1,21	-1
Tournai	12,98	4	11,75	4	-1,23	0
La Louvière	7,07	2	6,55	2	-0,52	0
Seraing	13,67	5	10,84	4	-2,83	-1
Verviers	11,52	4	10,7	3	-0,82	-1
Mouscron	16,59	6	11,88	4	-4,71	-2
Braine-L'Alleud	19,43	6	11,74	3	-7,69	-3
Herstal	8,93	2	6,62	1	-2,31	-1
Châtelet	12,54	4	10,96	3	-1,58	-1
Binche	6,26	1	4,11	0	-2,15	-1
Wavre	16,04	4	14,44	4	-1,60	0
Courcelles	14,10	4	10,61	3	-3,49	-1
Sambreville	10,46	2	6,95	1	-3,51	-1
Ath	6,07	1	5,35	0	-0,72	-1
Ans	11,35	3	9,24	2	-2,11	-1
Waterloo	16,19	4	11,16	3	-5,03	-1
Flémalle	13,42	3	9,04	2	-4,38	-1
Arlon	12,85	3	9,48	2	-3,37	-1
Ottignies-Louvain-la-Neuve	26,17	8	28,38	9	2,21	1
Nivelles	13,80	3	10,78	2	-3,02	-1
Soignies	10,54	2	7,57	1	-2,97	-1
Andenne	11,68	2	10,63	2	-1,05	0
Oupeye	9,33	2	7,91	1	-1,42	-1
Saint-Ghislain	10,22	2	4,63	1	-5,60	-1
Chaufontaine	9,54	2	8,93	1	-0,61	-1
Rixensart	16,62	4	17,02	4	0,40	0
Gembloux	10,45	2	15,98	4	5,53	2



Résultats du Front national aux élections communales de 2006

	2000		2006		Evolution	
Charleroi	6,90	3	9,51	4	2,61	1
Liège	3,18	0	4,19	1	1,01	1
Namur	2,86	0	2,89	0	0,03	0
Mons			8,37	3	8,37	3
Tournai			4,06	0	4,06	0
La Louvière	3,14	0	8,57	3	5,43	3
Seraing					0,00	0
Verviers					0,00	0
Mouscron					0,00	0
Braine-L'Alleud					0,00	0
Herstal					0,00	0
Châtelet			9,80	3	9,80	3
Binche					0,00	0
Wavre					0,00	0
Courcelles			10,69	3	10,69	3
Sambreville	3,16	0	6,75	1	3,59	1
Ath					0,00	0
Ans					0,00	0
Waterloo			2,58	0	2,58	0
Flémalle					0,00	0
Arlon					0,00	0
Ottignies-Louvain-la-Neuve					0,00	0
Nivelles					0,00	0
Soignies					0,00	0
Andenne					0,00	0
Oupeye					0,00	0
Saint-Ghislain			6,41	1	6,41	1
Chaufontaine					0,00	0
Rixensart					0,00	0
Gembloux					0,00	0



Compte tenu de l'accord entre les formations politiques démocratiques, le Front national n'a pas pu concrétiser cette poussée par une entrée quelconque dans un collège communal. Mais son pouvoir de chantage ou de nuisance est bien réel. A Charleroi, il rendait par exemple impossible l'envoi du parti socialiste dans l'opposition.

2.3. La région bruxelloise

Présenter les résultats en Région bruxelloise se révèle complexe dans la mesure où nombre de listes sont bilingues. Les comparaisons que nous présentons pour 2000 et 2006 s'établissent sur la base d'un travail de décodage en la matière. Il reste que l'exercice est difficile et a ses limites

Le parti socialiste, un redéploiement confirmé

De manière globale, le parti socialiste a amélioré ses bons scores des élections communales d'octobre 2000. Il ne recule que dans trois communes et de manière relative puisqu'il s'agit d'un calcul accompli à partir de listes du bourgmestre, qui ont par ailleurs décroché de bons résultats.

Parmi les progressions notables, on épinglera l'excellente performance du PS de Bruxelles-ville, emmené par son bourgmestre Freddy Thielemans, ou des socialistes schaarbeekois, qui doublent le résultat d'octobre 2000 qui était, il est vrai, particulièrement modeste.

Le scrutin local a donc été bon pour les socialistes bruxellois. Cependant, ils sont loin d'avoir pu décrocher, à l'échelle locale, l'exceptionnel score des élections régionales de juin 2004 : 29% des voix au plan de la Région. Cette progression leur avait permis de ravir la première place au Mouvement réformateur.

Cette bonne prestation électorale a permis au PS de conserver tous les maïorats dont il était titulaire : Bruxelles, Evere, Ganshoren, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, et Saint-Josse. Au surplus, à Forest, le parti socialiste est parvenu à ravir le poste de bourgmestre à la libérale Corinne de Permentier.

Néanmoins, il enregistre une déception à Anderlecht, où il ne parvient pas à détrôner Jacques Simonet tout en entrant dans la majorité. Il connaît aussi un véritable échec politique à Schaerbeek, où la vice-Première ministre Laurette Onkelinx rate son objectif de conquérir la mairie et se voit envoyée dans l'opposition.

Mentionnons aussi sa participation aux responsabilités exécutives dans quatre autres communes : Etterbeek, Jette, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert.

Le Mouvement réformateur : des positions conservées

A priori, le Mouvement réformateur pouvait craindre le scrutin local dans les communes bruxelloises. En juin 2004, il avait subi une dure défaite et sa posture paraissait délicate dans plusieurs communes : Anderlecht, Forest, Schaerbeek ou Woluwe-Saint-Lambert.



Electoralement, le scrutin communal corrobore un tassement des positions libérales en Région bruxelloise. Mais par rapport au scrutin régional de juin 2004, les libéraux ont nettement amélioré leurs positions. Epinglons néanmoins la déroute spectaculaire dans la commune de Bruxelles, où les libéraux, présents sur la liste Renouveau bruxellois, subissent un revers cuisant. Notons aussi les difficultés du libéralisme bruxellois dans les petites communes du nord-est : Jette, Ganshoren ou Berchem-Sainte-Agathe.

**Résultats du parti socialiste aux élections locales de 2006
dans les communes bruxelloises**

	<i>2000</i>		<i>2006</i>		<i>Evolution</i>	
Anderlecht	17,79	9	21,57	11	3,79	2
Auderghem	7,94	2	8,63	2	0,69	0
Berchem-Sainte-Agathe	10,07	2	11,75	4	1,68	2
Bruxelles	23,39	13	31,34	17	7,95	4
Etterbeek	12,55	4	13,03	4	0,48	0
Evere	34,45	13	31,82	12	-2,63	-1
Forest	21,26	8	27,66	12	6,39	4
Ganshoren	7,82	2	12,88	4	5,06	2
Ixelles	15,67	7	18,99	8	3,32	1
Jette	5,08	2	19,38	7	14,30	5
Koekelberg	16,19	4	24,74	6	8,55	2
Molenbeek	31,85	15	29,12	14	-2,73	-1
Saint-Gilles	46,63	19	42,34	17	-4,29	-2
Saint-Josse	29,08	10	43,73	14	14,66	4
Schaerbeek	11,75	5	22,64	13	10,89	8
Uccle	10,25	4	12,25	5	2,00	1
Watermael-Boitsfort	10,64	2	8,17	2	-2,47	0
Woluwe-Saint-Lambert	8,58	2	5,06	2	-3,52	0
Woluwe-Saint-Pierre	6,24	1	7,17	1	0,93	0

**Résultats du Mouvement réformateur aux élections locales de 2006
dans les communes bruxelloises**

	2000		2006		Evolution	
Anderlecht	30,02	15	31,37	18	1,35	3
Auderghem	62,54	21	64,92	23	2,38	2
Berchem-Saint-Agathe	29,65	8	19,76	7	-9,88	-1
Bruxelles	25,94	15	14,54	8	-11,39	-7
Etterbeek	44,71	17	45,45	18	0,73	1
Evere	25,00	7	17,43	6	-7,57	-1
Forest	36,08	15	35,07	14	-1,01	-1
Ganshoren	33,23	9	25,25	8	-7,98	-1
Ixelles	40,24	19	37,80	18	-2,44	-1
Jette	22,51	9	18,05	6	-4,46	-3
Koekelberg	41,11	12	36,49	11	-4,62	-1
Molenbeek	29,08	14	30,21	15	1,12	1
Saint-Gilles	17,35	5	16,76	6	-0,59	1
Saint-Josse	26,63	8	12,52	3	-14,11	-5
Schaerbeek	30,35	16	40,79	22	10,44	6
Uccle	61,14	28	43,27	20	-17,87	-8
Watermael-Boitsfort	36,27	11	35,81	11	-0,46	0
Woluwe-Saint-Lambert	49,03	19	47,39	18	-1,64	-1
Woluwe-Saint-Pierre	57,08	21	47,11	18	-9,97	-3

Politiquement, le MR sauve très largement la mise par rapport à un scénario catastrophe envisageable quelques semaines encore avant le scrutin : Olivier Maingain, Bernard Clerfayt et Jacques Simonet conservent le maïorat dans leur commune. Par ailleurs, le MR revient aux affaires dans deux communes importantes pour lui : Ixelles et Molenbeek. Ce retour est crucial car il ouvre à Dominique Defourny et à Françoise Schepmans des perspectives importantes pour l'élection communale de 2012.

Le MR enregistre un revers, la perte de la commune de Forest au profit d'une coalition PS-Ecolo, conduite par l'ancienne bourgmestre socialiste Magda De Galan.

CDH : une érosion stoppée

Il y a six ans, la position électorale et politique du CDH en Région bruxelloise le plaçait à la périphérie de la marginalisation électorale et politique¹⁹. L'enjeu était donc crucial pour le CDH. Les scrutins fédéral de 2003 mais surtout régional de 2004

avaient laissé entrevoir un sursaut démocrate chrétien dans les communes bruxelloises. Celui-ci s'est vérifié aux élections du 8 octobre 2006.

Les démocrates humanistes progressent partout. L'avancée la plus spectaculaire intervient à Bruxelles-ville, où la liste emmenée par la Présidente Joëlle Milquet fait un bond remarquable et devance la liste libérale. Relevons aussi la bonne performance de la liste conduite par le ministre bruxellois Benoît Cerexhe à Woluwe-Saint-Pierre, et les positions confortées des bourgmestres Hervé Doyen à Jette et Joël Riguelle à Berchem-Sainte-Agathe.

**Résultats du Centre démocrate humaniste aux élections locales de 2006
dans les communes bruxelloises**

	2000		2006		Evolution	
Anderlecht	4,29	1	1,96	1	-2,33	0
Auderghem	5,49	1	5,68	1	0,19	0
Berchem-Sainte-Agathe	10,64	3	16,97	5	6,32	2
Bruxelles	6,87	3	19,49	10	12,62	7
Etterbeek	14,50	4	16,03	6	1,53	2
Evere	3,89	1	14,90	5	11,01	4
Forest	4,48	1	5,01	2	0,53	1
Ganshoren	11,00	3	12,96	3	1,96	0
Ixelles	6,91	2	11,30	4	4,39	2
Jette	24,87	10	27,43	11	2,57	1
Koekelberg	3,18	1	6,64	2	3,45	1
Molenbeek	2,12	1	6,24	3	4,12	2
Saint-Gilles	6,84	2	11,90	4	5,06	2
Saint-Josse	15,17	4	16,78	5	1,61	1
Schaerbeek	7,46	3	9,81	5	2,35	2
Uccle	6,67	2	13,50	6	6,83	4
Watermael-Boitsfort	10,16	3	12,39	3	2,23	0
Woluwe-Saint-Lambert	14,89	5	22,78	9	7,88	4
Woluwe-Saint-Pierre	17,45	6	20,92	8	3,47	2

Politiquement, le CDH n'a pas nécessairement tiré un profit d'ensemble de son avancée dans les communes bruxelloises. Il a aisément conservé ses deux maïorats (Jette et Berchem-Sainte-Agathe), a accru son influence dans le collège de Bruxelles-ville et est entré dans certaines majorités comme Anderlecht, Ganshoren, Saint-Josse ou Woluwe-Saint-Pierre, où Benoît Cerexhe pourrait viser le maïorat dans six ans.

Mais il a aussi subi le renvoi dans l'opposition dans certaines communes : Forest, Ixelles ou Watermael-Boitsfort.

Ecolo, une défaite électorale et politique

Comme en Wallonie, Ecolo allait à l'élection communale dans l'attente d'un recul électoral, mais porteur de deux interrogations : quels seraient son ampleur et son impact politique ? En effet, à l'issue des élections d'octobre 2000, les verts bruxellois avaient accédé aux responsabilités dans onze communes.

L'affaissement des performances électorales s'est bien vérifié. A l'exception de Forest, où la liste conduite par la ministre Evelyne Huytebroeck maintient les positions, Ecolo recule partout ailleurs et perd des sièges dans dix-sept des dix-neuf communes de la Région. Son résultat d'ensemble le place toutefois au-dessus du score calamiteux du scrutin régional du 13 juin 2004.

Résultats d'Ecolo aux élections locales de 2006 dans les communes bruxelloises

	2000		2006		Evolution	
	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges
Anderlecht	13,85	6	9,61	4	-4,24	-2
Auderghem	14,79	4	11,47	3	-3,32	-1
Berchem-Sainte-Agathe	12,58	3	9,33	2	-3,24	-1
Bruxelles	17,12	9	9,71	4	-7,41	-5
Etterbeek	16,49	6	16,81	6	0,32	0
Evere	10,04	3	8,71	2	-1,33	-1
Forest	19,12	7	19,30	7	0,18	0
Ganshoren	10,07	2	5,21	1	-4,87	-1
Ixelles	26,95	12	20,77	9	-6,17	-3
Jette	12,13	4	9,66	2	-2,47	-2
Koekelberg	14,03	3	5,99	1	-8,04	-2
Molenbeek	13,25	5	7,51	3	-5,74	-2
Saint-Gilles	20,29	8	16,31	6	-3,98	-2
Saint-Josse	16,10	4	12,38	3	-3,72	-1
Schaerbeek	16,92	9	11,49	5	-5,43	-4
Uccle	17,80	7	11,58	5	-6,21	-2
Watermael-Boitsfort	21,99	6	17,42	5	-4,58	-1
Woluwe-Saint-Lambert	16,08	6	10,12	4	-5,96	-2
Woluwe-Saint-Pierre	14,50	4	9,97	2	-4,53	-2



Au terme de l'élection communale en Région bruxelloise, la situation politique d'Ecolo a indubitablement été marquée par le choix d'Isabelle Durant dans la commune de Schaerbeek. En dépit d'un accord en bonne et due forme signé avec le CDH et le PS, la Secrétaire fédérale d'Ecolo a très rapidement signé un pacte de majorité avec la liste libérale du Bourgmestre Bernard Clerfayt, quand bien même Ecolo, CDH et PS décrochaient une majorité d'un siège.

Ce choix, qui envoyait Laurette Onkelinx dans l'opposition, a créé une très vive tension avec le parti socialiste et le Centre démocrate humaniste, mais aussi au sein de la régionale bruxelloise d'Ecolo. Il a dès lors orienté la composition de plusieurs collèges. A Bruxelles, Ecolo a payé l'option de Durant au grand dam de l'échevin sortant Henri Simons. Plus globalement, les verts ont été sortis de la majorité dans plusieurs communes - Anderlecht, Evere, Ganshoren, Molenbeek, Ixelles et Uccle – au profit d'un nouvel axe socialiste-libéral. A Forest seulement, socialistes et verts ont noué une alliance pour envoyer le MR et le CDH dans l'opposition.

**Résultats du Front national aux élections locales de 2006
dans les communes bruxelloises**

	2000		2006		Evolution	
Anderlecht	3,31	0	3,92	1	0,61	1
Auderghem						
Berchem-Sainte-Agathe						
Bruxelles	2,96	0	2,84	0	-0,12	0
Etterbeek						
Evere						
Forest						
Ganshoren						
Ixelles	1,78	0			-1,78	0
Jette	2,85	0			-2,85	0
Koekelberg	3,80				-3,80	0
Molenbeek	6,11	2	4,05	1	-2,06	-1
Saint-Gilles	2,87	0			-2,87	0
Saint-Josse						
Schaerbeek			1,94	0		
Uccle	1,39	0	3,38	0	1,99	0
Watermael-Boitsfort						
Woluwe-Saint-Lambert						
Woluwe-Saint-Pierre						



Au final, Ecolo n'est plus présent que dans six collèges : Auderghem, Etterbeek, Forest, Jette, Schaerbeek et Watermael-Boitsfort.

Le Front national : une 'disparition' confirmée en Région bruxelloise

Aux élections communales d'octobre 1994, le Front national avait réalisé une percée très marquée dans les communes bruxelloises. Il avait été à même de se présenter dans dix-sept communes et avait récolté quarante-six sièges ! Six ans plus tard, comme en Wallonie, le parti d'extrême droite avait vécu un important reflux. Contrairement, cette fois, aux observations relevées dans l'espace politique wallon, le FN n'a connu aucune réimplantation. La situation a même empiré. En octobre 2000, le FN avait réussi à déposer une liste dans huit communes bruxelloises. Lors du scrutin municipal d'octobre 2006, il n'a été à même de se présenter devant l'électeur que dans cinq communes : Anderlecht, Bruxelles, Molenbeek, Schaerbeek et Uccle.

Et les résultats dans ces localités ne sont guère plus probants. S'il a enlevé un siège à Anderlecht, il en perdu un à Molenbeek. Bref, l'élection communale a révélé un FN plus évanescent que jamais en Région bruxelloise et sans capacité à se poser comme réceptacle d'un électorat protestataire ou en décrochage.

EPILOGUE

Au final, les résultats électoraux et politiques du scrutin communal sont relativement conformes aux attentes, même si l'on a pu relever certaines nuances.

Dans ce contexte, la seule formation qui ait véritablement réagi compte tenu du résultat est le VLD. En situation délicate au soir du 8 octobre, les libéraux flamands ont sensiblement modifié leurs perspectives en prévision des élections nationales du 10 juin 2007.

En l'espace de quelques semaines le VLD a exclu le droitier Jean-Marie Dedecker de ses rangs. Il s'est fortement recentré et a lancé l'opération *Open VLD*, articulée autour du nouvel ouvrage de Guy Verhofstadt *Playdoyer pour une société ouverte*²⁰. Sera-ce suffisant est une autre histoire. Mais l'impact des élections communales sur cette opération est indubitable.

Dans un autre registre, il n'est pas interdit de penser que le dénouement du psycho-drame autour du cartel CD&V-N-VA suite à l'annonce de l'arrivée de Jean-Marie Dedecker dans les rangs de la N-VA soit aussi lié à l'analyse des résultats du scrutin local. Le CD&V n'a vraisemblablement pas manqué de constater que sa performance 'réelle' est en deçà de la représentation qui en est donnée. Pour se présenter comme incontournable aux élections législatives, il s'imposait donc de maintenir le cartel au prix d'un profil plus 'communautaire' que jamais dans le chef du CD&V. Les propositions conjointes des deux partis, élaborées pour ressouder le cartel sont éloquentes : « Les Flamands doivent s'appropriier, entre autres, les compétences des soins de santé et de la politique familiale, de la politique de l'emploi, de la mobilité (y compris la SNCB), des télécommunications et de la politique scientifique. Nous pouvons mener notre propre politique fiscale, à la fois pour l'impôt des personnes physiques et pour l'impôt des sociétés. Les entités fédérées doivent également disposer d'une autonomie accrue concernant les services de sécurité et la justice. Il est



essentiel que la Flandre puisse mener sa propre politique socio-économique, fiscale et financière, qui soit taillée sur mesure pour les Flamands. Le CD&V et la N-VA veulent une organisation de l'Etat claire et transparente dont le centre de gravité, tant pour les compétences que pour les moyens financiers, se place dans les entités fédérées. Tout Etat démocratique moderne est construit du bas vers le haut. Le CD&V et la N-VA choisissent explicitement une évolution confédérale dans laquelle les compétences de l'autorité fédérale sont définies avec précision, tandis que toutes les autres compétences reviennent aux entités fédérées »²¹.

Dans le spectre francophone, malgré la perte de Namur, l'analyse des résultats électoraux et politiques est passée au second plan des préoccupations du PS, très vite rattrapé par la délicate situation à Charleroi. Après la constitution d'une coalition tripartite d'*union sacrée* (PS-MR-CDH), le parti socialiste a été bouleversé par l'inculpation et l'emprisonnement du bourgmestre Jacques Van Gompel²². Ce dernier a démissionné et a été remplacé par l'inattendu Léon Casaert.

Un autre événement est une conséquence indirecte des élections communales, le ralliement d'Henri Simons à la liste socialiste au Sénat. Ejecté du collège bruxellois suite à l'attitude d'Isabelle Durant dans le dossier schaarbeekois, Simons avait publiquement demandé sa démission : « Comme chef de parti, Isabelle Durant devait d'abord réunir les responsables écolos des autres communes – pour analyser nos intérêts au niveau régional, évaluer le risque de tensions d'un accord éventuel avec le MR à Schaerbeek... Et puis, en fonction de tout ça, prendre une décision collective. (...) Et ne pas consulter les responsables écolos des autres communes, ne pas consulter notre ministre, ça, c'est irresponsable ! (...) J'ai demandé sa démission »²³.

En froid avec le parti depuis lors et n'ayant pas obtenu la place qu'il convoitait sur la liste Ecolo à la Chambre, l'ancien échevin Ecolo sera présent à la quatorzième place de la liste socialiste au Sénat.

NOTES

1. DELWIT Pascal, Benoît HELLINGS, « La nouvelle réforme de l'Etat : processus, contenu, méthode », *Administration publique. Revue du droit public et des sciences administratives*, 2002, tome 2-3-4, pp. 99-106
2. PILET Jean-Benoît, *Changer pour gagner ? La réformes de lois électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007 & PILET Jean-Benoît, Kristof STEYVERS, Herwig REYNAERT, Carl DEVOS, « Three Regions, three debates, three outcomes? The appointment of Mayors in Belgium », in Herwig Reynaert, Kristof Steyvers, Pascal Delwit, Jean-Benoît Pilet (eds), *Revolution or Renovation ? Reforming Local Politics in Europe*, Bruges, Vanden Broele, 2005, 643 p., pp. 49-80.
3. PILET Jean-Benoît, Carl DEVOS, Herwig REYNAERT et Kristof STEYVERS, « Sur la voie d'une réforme du mode de désignation des bourgmestres », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2004, n° 1816-1817.
4. BLAISE Pierre, Jean FANIEL, Vincent DE COOREBYTER, « Les réformes en vigueur pour les élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2006, n° 1921, p. 36.
5. Au sujet de l'octroi de vote aux ressortissants étrangers non-membres de l'Union européenne, voir REA Andrea, « Le droit de vote des étrangers non-européens : la fin d'une saga belge », *L'Année sociale 2004*, 2005, pp. 59-66.
6. BLAISE Pierre, Vincent DE COOREBYTER, Jean FANIEL, « La préparation des élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2006, n° 1922-23, p. 13.
7. *Le Soir*, 10 octobre 2006.



8. ROGIERS Filip, *Leterme au défi*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.
9. DELWIT Pascal, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 2003.
10. VAN HECKE Steven, « Opposition, rénovation. Chronique de quelques similitudes et différences entre le PSC et le CVP », *La revue politique*, 2001-2002, n° 1, pp. 39-63.
11. DELWIT Pascal, Emilie VAN HAUTE « L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie », *L'Année sociale 2001*, 2002, pp. 13-24 & PILET Jean-Benoit, Emilie VAN HAUTE, « Regionalist parties in Belgium (VU, RW, FDF) : Victims of their own success? », *Regional and Federal Studies*, 2006, vol.16, n° 3, pp. 297-313.
12. Sur la notion de potentiel de chantage (blackmail potential), nous renvoyons à SARTORI Giovanni, *Parties and Party Systems : A Framework for Analysis, Volume I*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
13. SWYNGEDOUW Marc, Dirk JACOBS, « Het falen van Agalev bij de verkiezingen van 18 mei 2003 », *Samenleving en politiek*, 2003, 10 (7), pp. 30-39.
14. MILLER Richard, « Le parti réformateur libéral », in Hervé Hasquin, Adriaan Verhulst, *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre Paul Hymans-Editions Delta, 1989.
15. DELWIT Pascal, « Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain », in Pascal Delwit (ed.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, pp. 9-30.
16. DELWIT Pascal, Benoit HELINGS, « Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ? », *L'Année sociale 2003*, 2004, pp. 38-49.
17. DELWIT Pascal, « The Belgian National Front and the question of power », in Pascal Delwit, Philippe Poirier, *Extreme Right Parties and Power in Europe*, Brussels, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.
18. Egalement confirmée par le fait que le Front national n'a pas déposé ses comptes de campagne auprès du Collège de contrôle du Parlement bruxellois, *La Libre Belgique*, 15 février 2007.
19. DELWIT Pascal, « Les mutations électorales du parti social chrétien », in Pascal Delwit (ed.) *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, pp. 65-81.
20. VERHOFSTADT Guy, *Plaidoyer pour une société ouverte ? Quatrième manifeste du citoyen*, Bruxelles, Luc Pire, 2007.
21. *Le Soir*, 13 décembre 2006.
22. *Le Soir*, 21-22 octobre 2006.
23. *Le Soir*, 10 octobre 2006.